



LA PLAINE DES PALMISTES

**Affaire 06-051119 : Valorisation foncière du
Lotissement de la Petite plaine / Cession du foncier
par le budget principal au budget annexe**

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **31 OCTOBRE 2019** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **15**

Absent (s) : 10

Procuration (s) : 4

Total des votes : 13

Secrétaire de séance : Priscilla ALOUETTE



LE MAIRE

Marc Luc BOYER

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20191105-DCM06-051119-

EXTRAIT DE PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Date de télétransmission : 07/11/2019

DATE DU CINQ NOVEMBRE

DEUX MILLE DIX-NEUF

L'an deux mille dix-neuf le CINQ NOVEMBRE à seize heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

PRÉSENTS : Marc Luc BOYER Maire - Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4^{ème} adjointe - Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} - Jean Noël ROBERT conseiller municipal - Ghislaine DORO conseillère municipale - Priscilla ALOUETTE conseillère municipale - Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Alette ROLLAND conseillère municipale - Lucien BOYER conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Toussaint GRONDIN conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale - Johnny PAYET conseiller municipal - Sabine IGOUFE conseillère municipale.

ABSENT(S) : Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1^{er} adjoint - Gervile LAN YAN SHUN 3^{ème} adjoint - Micheline ALAVIN 5^{ème} adjointe - Yves PLANTE 6^{ème} adjoint - Jean Benoit ROBERT 8^{ème} adjoint - Victorin LEGER conseiller municipal adjointe - René HOAREAU conseiller municipal - Marie Lucie VITRY conseillère municipale - Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Marie Josée DIJOUX conseillère municipale

PROCURATION(S) : Laurence FELICIDALI 2^{ème} adjointe à Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe - André GONTHIER conseiller municipal à Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4^{ème} adjointe - Jacques GUERIN conseiller municipal à Lucien BOYER conseiller municipal - Éric BOYER conseiller municipal à Johnny PAYET conseiller municipal

Valorisation foncière du Lotissement de la Petite plaine / Cession du foncier par le budget principal au budget annexe

Par délibération du 15 décembre 2016-affaire n°07-151216, le conseil municipal de la Plaine des Palmistes a créé le budget annexe du Lotissement de la Petite Plaine.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20191105-DCM06-051119-
DE
Date de télétransmission : 07/11/2019
Date de réception en préfecture : 07/11/2019

Le périmètre concerné par ce lotissement est cadastré AP 333 pour une superficie totale de 18 745 m².
La surface du lotissement sera d'environ 8 430 m² et les 10 parcelles viabilisées représenteront 5 178,25 m².

Le budget annexe du Lotissement doit acquérir auprès du budget principal les terrains qui seront commercialisés.

Le prix de cession, tenant compte à la fois des tarifs pratiqués par la Commune pour des opérations similaires et des travaux de viabilisation réalisés par la Collectivité, est fixé à 469 263,75 €.

Cette opération génèrera des écritures comptables avec l'enregistrement d'une recette sur le budget principal (chapitre 024) et la comptabilisation d'une dépense dans le budget annexe du Lotissement (chapitre 011).

Aliette ROLLAND conseillère municipale – Jean Noël ROBERT conseiller municipal : absents au moment du vote

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal :

- Conformément à l'article L 2121-17 du CGCT précisant que, le Conseil Municipal ne peut délibérer valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente.
- Vu l'absence de quorum constaté à la séance du 31 octobre 2019, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a été à nouveau convoqué ce jour, et peut ainsi valablement délibérer sans condition de quorum.

Le Conseil municipal, par **13 voix POUR** ((Marc Luc BOYER, Maire - Laurence FÉLICIDALI 2ème adjointe – Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4ème adjointe - Emmanuelle GONTHIER 7ème adjointe- Ghislaine DORO conseillère municipale – André GONTHIER conseiller municipal - Priscilla ALOUETTE conseillère municipale - Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Éric BOYER conseiller municipal - Johnny PAYET conseiller municipal - Sabine IGOUFE conseillère municipale) - Toussaint GRONDIN conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale

- **SE PRONONCE** sur la cession, du budget principal de la Ville au budget annexe du Lotissement de la Petite Plaine, du terrain d'assiette des 10 lots à commercialiser pour un prix **de 469 263,75 €**.

Il est à noter **4 REFUS DE VOTE** (Jacques GUERIN conseiller municipal - Lucien BOYER conseiller municipal – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale) qui ne sont pas décomptés dans le total des votes exprimés.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme

LE MAIRE,



Marc Luc BOYER